



**ARRETE MODIFIANT TEMPORAIREMENT LES REGLES DE
CIRCULATION DES VEHICULES ET PIETONS
- RUE DES CAMELIAS- RUE LOUIS GARIN-
ARRETE N° 2023-59**

Le Maire de Combrit,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Route ;
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;
Vu le Code Pénal ;
Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire toutes mesures propres à assurer le bon ordre et la sécurité lors des travaux,

ARRETE

Article 1 :

Du Mardi 9 au Vendredi 12 Mai, différentes mesures modifiant les règles de circulation pourront être prises en raison des travaux de remplacement du réseau d'eau potable :

- Rue des Camélias :
 - Route barrée sauf riverains et accès aux commerces et parkings
- Rond point :
 - Carrefour barré pour les véhicules venant de rue de Ty lez, rue de Kerdual et rue Louis Garin. Une déviation sera mise en place par Route de Quimper et rue Poul Ar Ven Dero

Article 2 :

Du Lundi 15 au Mercredi 17 Mai, différentes mesures modifiant les règles de circulation pourront être prises en raison des travaux de remplacement du réseau d'eau potable et d'eaux usées:

- Rue des Camélias :
 - Route barrée sauf riverains et accès aux commerces et parkings
- Rond point :
 - Circulation alternée avec feux tricolores
- Rue Louis Garin :
 - Route barrée. Une déviation sera mise place par Route De Quimper

Article 4 :

Du Lundi 22 Mai au Vendredi 2 Juin, différentes mesures modifiant les règles de circulation pourront être prises en raison des travaux de remplacement du réseau d'eaux usées :

- Rue des Camélias :
 - Route barrée sauf riverains et accès aux commerces et parkings
- Rond point :
 - Circulation alternée avec feux tricolores

Article 3 :

La signalisation réglementaire sera installée et maintenue pendant la durée des travaux par l'entreprise CISE TP.

Article 3 :

Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Pont L'Abbé, le Brigadier-chef Principal de Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation :

Gendarmerie de Pont L'Abbé
Police municipale
Services Techniques
CISE TP

Fait à Combrit, le 4 Mai 2023
Christian LOUSSOUJARN

Maire de Combrit

